



CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.

La revue mensuelle des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. Fondé en 1926
REVUE CIRCUIT

Volume 23, numéro 4

Décembre 2006

L'hiver à nos portes

La saison froide arrive à grand pas ! Pourquoi ne pas en profiter pour participer à Opération Nez Rouge. Votre club sera présent cette année les 15 et 16 décembre. Formez vos équipes et venez encourager cette bonne cause qu'est Opération Nez Rouge. Vous trouverez les détails dans la présente édition de la revue Circuit.

Il reste encore de la place pour vous inscrire au brunch interrégional des radioamateurs organisé par le CRAQ et l'ARES. Inscrivez cette date importante à votre agenda: le 10 décembre 2006 et contactez Jean-Yves VE2PS au 843-5202 pour vous inscrire.

À la réunion du mois de décembre nous aurons de la « grande visite » comme dirait ma mère ! En effet Daniel Lamoureux de l'IARU (International Amateur Radio Union) viendra nous parler de cette organisation. Une bonne occasion d'en savoir plus.

Ne pas oublier que le cours pour l'obtention du certificat de base en radioamateur débutera en janvier prochain. Si vous avez des connaissances ou amis qui désirent devenir radioamateur, il est encore temps de s'inscrire. Voir les détails sur le site internet du club.

Le recrutement des membres va bon train, nous avons fait un rappel à 96 anciens membres qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion et le retour est bon. Si vous connaissez des radioamateurs non membres, le parrainage se poursuit toujours.

En terminant, avec la période des fêtes qui approche, soyez prudent sur les routes.

François Bérubé, VA2RC
Président directeur général

Dans ce numéro :

Ordre du jour	2
Procès verbal	3
Station CHU	6
Équipements QRP	7
Carnaval de Québec	9
Bricolage d'antenne	10
Concours en radioamateur	12
Balises de détresse	13
Pylônes	17
Anniversaires	18
Opération Nez-Rouge	19
Commanditaires	20

Club Radio Amateur de Québec inc.
Fondé en 1926
Case postale 70021 Succ Québec-Centre
Québec, Québec
G2J 0A1

Boîte vocale (418) 948-1615

Courriel ve2cq@craq.qc.ca

Internet www.craq.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président-directeur général:

François VA2RC

Vice-président:

Louis VE2NZR

Secrétaire:

Marjolaine VE2DOG

Trésorier:

Jacques VE2CJP

Administrateurs:

Serge VE2AWR

Germain VE2GEJ

Jean-Claude VA2MKS

Coordonnateurs:

Formation:

Gaétan VE2GHO

Réseaux

Germain VE2GEJ

Messagerie

Louis VE2NZR

Station

Louis VE2NZR

Urgence

Jacques VE2CJP

Urgence adjoint

Daniel VA2DN

Web

François VA2RC

Technique

Stéphane VE2SG

Activités

Jean-Claude VA2MKS

Archives

Bertrand VA2BL

Journal

Michel VE2LOR

Relations publiques

Michel VE2TH

Rel. publique adj.

Jean-Yves VE2PS

Matériel et équipements

François VA2RC

Louis VE2NZR

Examineurs

Gilles VA2CG

Michel VE2SIG

Stéphane VE2SG

Le CRAQ est membre de



Le Club Radio Amateur de Québec inc. possède son fonds d'archives auprès de la Ville de Québec pour information:

Les Archives de la Ville de Québec
350, rue Saint-Joseph Est (4e étage)
Québec (Québec) G1K 3B2
Téléphone : (418) 641-6214

Instrument de recherche

Publication 58 - Cote P/53



Passe de belles fêtes

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES Du Club Radio Amateur de Québec Inc. Lundi 11 décembre 2006, 19h30 Au Cégep de Limoilou, Local 2111

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Mots de bienvenue et présentation des personnes présentes.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès verbal du 13 novembre 2006
5. Rapport financier
6. Suivi des dossiers :
 - a) Bilan des adhésions
 - b) Technique
 - c) Réseaux VE2CQ
 - d) Bottin 2006-2007
 - e) Activités
7. Varia et questions des membres.
 - a. Fêtes du 400^e de la ville de Québec.
 - b. Carnaval de Québec
 - c. Nez Rouge
8. Conférenciers invités :
M. Daniel Lamoureux VE2KA ««IARU»»
9. Levée de l'assemblée.

Marjolaine Vallée

VE2DOG

Secrétaire



Date de tombée du prochain journal 16 décembre

Envoyé vos articles à journal@craq.qc.ca



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES

Club Radio Amateur de Québec inc.
Lundi 13 novembre 2006, 19h30
Cégep Limoilou, local 2111.



1. Ouverture de l'assemblée

La réunion débute à 19h30

Étaient présents:

François Bérubé VA2RC	président	Louis Rioux VE2NZR	vice-président
Marjolaine Vallée VE2DOG	secrétaire	Jacques Paré VE2CJP	trésorier
Germain Gagnon VE2GEJ	administrateur	Jean-Claude Poirier VA2MKS	administrateur
Serge Langlois VE2AWR	administrateur		

2. Mot de bienvenue et présentation des personnes présentes.

François VA2RC souhaite la bienvenue aux 53 membres présents.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Jean Émile VE2XZT et secondé par Thomas VA2TL.

4. Lecture et adoption du procès verbal du 16 octobre 2006.

Proposé par Guy VE2XTD et secondé par Michel VE2SIG.

5. Rapport financier.

Jacques VE2CJP fait le compte rendu du rapport financier en date du 31 octobre. Le revenu est de 3292.34\$ et les dépenses de 766.92\$, pour un total de 2525.42\$. La valeur nette est de 2040.47\$.

Proposé par Jacques VE2AB et secondé par Henri VE2JHL

6. Suivi des dossiers :

a) Bilan des adhésions :

En date du 13 novembre, le club compte 130 adhésions.

François VA2RC va faire une demande de renouvellement par lettre ou par courriel aux membres des années antérieures.

b) Technique :

François VA2RC informe que VE2RAJ le répéteur Packet est fermé et que les équipements sont rendus à

Portneuf. Il sera remis fonctionnel sur les ondes ultérieurement.

c) Réseaux VE2CQ :

Germain VE2GEJ souligne qu'au réseau 2 mètres les contacts se maintiennent à environ 25 stations. Lors du nouveau réseau du jeudi soir à 20h00 sur la fréquence 2 mètres à 144,240 MHZ USB, il y a eu quatorze (14) contacts avec des régions éloignées durant une période d'une heure. Ne pas oublier le réseau 6 mètres le mardi soir.

d) Bottin 2006-2007 :

Louis VE2NZR a reçu plusieurs suggestions. Après évaluation, le bottin sera en deux (2) volets. Le premier contiendra les noms, adresses et autres informations pertinentes, le deuxième les fréquences. Il débute les travaux immédiatement afin de le distribuer soit à la réunion de janvier, au plus tard à celle de février. Il renouvelle sa demande pour les fréquences EchoLink.

e) Activités :

François VA2RC informe qu'il y aura deux (2) soirées de Nez Rouge, le 15-16 décembre, donc surveillez les courriels pour publicité. Il est temps de former vos équipes pour la participation.

Jean Claude VA2MKS nous fait un rappel pour le brunch de Noël, déjà 73 personnes ont confirmé. Le brunch aura lieu dimanche le 10 décembre à 9h00 au coût de 10\$ tout inclus. Réservez votre place tôt.

Gilles VA2CG prend les noms des personnes désirant participer à la journée de la Bougie du Carnaval, qui tiendra le 13 janvier 2007.

7. Varia et questions des membres

a) Fêtes du 400e de la Ville de Québec :

François VA2RC a déposé un projet pour que le club soit présent, il a proposé une fin de semaine en radio sur un site déterminé, pour faire des contacts avec la France. L'indicatif sera demandé pour un (1) mois et la meilleure date sera choisie par le comité de l'activité. Un membre suggère la fin de semaine du Fielday. François VA2RC est en attente d'une réponse de la Ville de Québec. Advenant une réponse négative, Jean Émile VE2XZT demande si l'activité aura lieu. François VA2RC confirme que l'activité sera tenue à la date choisie par le comité.

b) Club de motoneige de la Jacques Cartier :

François VA2RC a reçu une demande du club afin d'avoir des membres pour opérer la base en radio le samedi lors de leurs activités de contrôle des sentiers de motoneiges. Déjà trois (3) personnes ont donné leurs coordonnées. Si d'autres membres sont intéressés, contacter François VA2RC où Jacques VE2CJP.

c) CHU Canada :

François VA2RC demande qu'une résolution au nom du club soit expédiée afin de garder la fréquence des balises qui diffusent l'heure et la propagation sur les ondes. Également tout radioamateur peut se rendre sur leur site et écrire un mémo individuellement dans ce sens.

Proposé par Guy VE2XTD et secondé Michel VE2SIG qu'une résolution au nom du club soit écrite et expédiée permettant de conserver cette fréquence active.

d) Stationnement :

Pour la réunion mensuelle on doit désormais utiliser le stationnement du Cégep, entrée rue de la Canardière. Celui-ci étant payant, Mario VE2MEW a conclu une entente avec la direction du Cégep afin de nous permettre de l'utiliser gratuitement, une carte d'identification sera donc remise aux membres lors des réunions du lundi. Des remerciements lui sont transmis et il est chaudement applaudi par tous les membres présents. Bravo Mario VE2MEW.

e) Adresse courriel RAC :

François VA2RC informe que le système est défectueux, les messages reviennent au club, donc plusieurs membres n'ont pas reçu les informations du club. Il demande de ne plus l'utiliser et de fournir une autre adresse de courriel et d'en informer Jacques VE2CJP afin que celui puisse corriger la liste des membres sur le site du CRAQ.

f) Carte QSL :

Jean-Émile VE2XZT souligne qu'il a reçu une carte QSL, mais n'a pas fait de contact, donc certaines personnes utilisent nos indicatifs sans permission. Cela devient un cas de fraude.

g) Réunion des présidents :

François VA2RC et Jean Émile VE2XZT se rendront à la réunion des présidents de clubs à Montréal le 26 novembre, ils demandent de les informer de tous points que les membres souhaiteraient aborder. Entre autre, celui des membres radioamateurs de votre connaissance décédés qui apparaissent encore dans la banque de données.

h) Concours HF:

Serge VE2AWR informe que se tiendra du samedi midi au dimanche soir un concours HF VE2CQ et le logiciel de compilation sera utilisé.

i) Ballon sonde:

François VA2RC informe qu'un lancement de ballon sonde radioamateur a été effectué et a atterri dans la région de Lotbinière à Ste-Croix, samedi dernier.

8. Conférenciers invités : «Recherche aérienne SERABEC»

M. Denis Hamel.

9. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h45

Proposé par Henri VE2JHL et secondé par Richard VE2KG.

Marjolaine Vallée VE2DOG

Secrétaire



STATION RADIO CHU—(COPIE DE LETTRE)

Québec le 16 novembre 2006

Station radio CHU
Conseil national de recherches du Canada
Édifice M-36
1200, ch. Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6
CANADA

Objet : Diffusion de signaux horaires par radio ondes courtes du CNRC (CHU)

À qui de droit,

Étant un club de radioamateurs ayant plus de 120 membres, nous désirons porter à votre attention que le signal horaire est pour nous quelque chose de très utile.

Hormi le fait de nous permettre d'ajuster nos montres et horloges, ainsi que de constater l'exactitude des fréquences de réception sur nos radios, nous y avons découvert une autre utilité.

Les fréquences utilisées nous servent de balise (beacon) afin de déterminer les conditions de propagation des ondes.

Bien que les fréquences 3.33 et 14.67 sont heureusement non touchées par la nouvelle allocation de la bande de fréquence décrétée par l'Union internationale des télécommunications. Nous espérons que ce service ne soit pas interrompu.

Pour ce qui est de la fréquence 7.335, un cours sondage lors d'une de nos assemblée mensuelle, nous indique que c'est la fréquence la plus connue et donc la plus utilisée par nos membres. Peu important les conditions ionosphériques, cette fréquence nous est la plus facile pour l'écoute, du moins au Québec.

Nous vous invitons donc à redéfinir CHU sur la fréquence 7.335 comme « diffusion », afin de renouveler votre licence.

De plus, le signal horaire fait partie intégrante du monde de la radioamateur, ayant déjà fonctionné sous l'indicatif VE9CC.

Il faut aussi compter sur la fierté de pouvoir dire que le signal horaire transmis est utilisé et écouté dans plusieurs pays provient de notre pays, le Canada.

Quoi qu'il en soit, si vous avez des questions ou commentaires n'hésitez pas à communiquer avec moi au 418-948-1615 ou par courrier électronique.

Sincèrement,

François Bérubé, VA2RC

va2rc@arrl.net

Président directeur général



PIERRE BÉGIN

TÉL: 418-835-9279

FAX: 418-835-6681

CELL: 418-520-0203

5054, RUE ST-GEORGES
LÉVIS (QUÉBEC) G6V 4P2

1-888-NAVICLUB

WWW.NAVICLUB.COM

PETERPAN@NAVICLUB.COM

ÉQUIPEMENTS QRP

Par Michel VE2TH

Suite à la longue liste que j'ai publiée dans le journal, trois grandes marques ont retenu mon attention, par expérience bien entendu, pour la fiabilité, la durabilité, la qualité de construction, et dans certains cas la simplicité si on compare avec d'autres grandes marques.

Les Compagnies: TEN-TEC, ELECRAFT, & YAESU.

Je vais vous parler de la compagnie TEN-TEC en premier,

Ten-Tec est la pionnière en QRP depuis les années 70. et on peut voir les modèles de tous les appareils et accessoires qui ont été fabriqués et mis en vente depuis leur début, avec dans la plupart des cas, les détails techniques, avec photos.

Au site suivant: <http://www.qsl.net/tentec/>

Cette compagnie, lorsqu'on l'étudie en profondeur, peut sembler un peu en arrière sur les grandes compagnies japonaises, en terme de technologie, de gadgets et de Bells & Whistle, comme disent les Américains.

Mais il ne faut pas perdre de vue que bien des gadgets offerts par les grandes compagnies sont simplement du tape à l'oeil et aussi très souvent inutiles pour l'utilisateur moyen.

Juste un exemple ici auquel je pense, le changement de couleur du cadran, et l'intensité de luminosité. Un gadget qu'on essaie les premières fois et dont on ne se sert plus par la suite, une fois que l'ajustement désiré fait notre affaire.

Ce gadget et tous les autres, si vous posez la question, on vous répondra: Pourquoi ne pas les mettre, car de toute façon avec les circuits intégrés (chips) les possibilités sont là et presque illimitées.

Par contre TEN-TEC, a toujours su, malgré l'avancement technologique garder certains connecteurs standards et faciles à trouver, ainsi que d'autres pièces.

Si on regarde à l'intérieur, pour certains modèles, ils sont moins congestionnés que les japonais. C'est une bijouterie un peu moins complexe.

Le dernier modèle de QRP, est l'ARGONAUT V et si on regarde à l'arrière, on peut voir tout de suite, la simplicité des connecteurs utiles.

<http://images.tentec.com/radio/products/516/516back.jpg>

Pour la partie avant c'est très complet aussi, mais bien entendu on remarquera tout de suite que cette compagnie n'a jamais mélangé HF avec VHF/UHF dans ses appareils, ce qui ne les a jamais empêchés d'être toujours à l'avant garde de la technologie, mais de façon plus réfléchie.

Il ne faut surtout pas penser qu'ils prennent du recul, loin de là, ils n'ont tout simplement pas les budgets des grands japonais. Ces derniers ont le budget, dû au fait que la radio amateur n'est pas leur unique revenu.

Pensons à Kenwood, qui ont plus d'une corde à leur arc dans les produits domestiques.

<http://images.tentec.com/radio/products/516/516front.jpg>

Si on examine le devant, on voit que tout y est, sans exagération, les boutons sont de la bonne grosseur, les connecteurs tel que micro et écouteurs sont vraiment la simplicité même. La fiche de clef de télégraphie aurait pu très certainement être en avant plutôt qu'à l'arrière.

Aucun filtre d'aucune sorte à acheter. Tout est DSP même l'IF (fréquence intermédiaire) ainsi que très peu d'accessoires si on compare aux autres.

Un très bon appareil, qui arrive avec les ventilateurs (fans) fixés au drain de chaleur (heat sink) à l'arrière, ce qui en fait un appareil 100 % duty cycle pour ceux qui aiment les modes numériques tel que le PSK-31 etc.....

Quelques ombres au tableau, celui qui voudrait l'utiliser mobile, malgré sa petitesse, il n'est vraiment pas pratique dans nos petites automobiles.

Pour les opérations portables, il n'est pas très économique côté demande en courant, 950 milliampères en réception, et 7 ampères à puissance maximum en transmission.

Pour en savoir plus, on peut consulter:

- 1- E-HAM.NET où quand même le taux de satisfaction est de 4.7/5 pour à ce jour 58 utilisateurs différents.
- 2- Le site de TEN-TEC : <http://www.tentec.com/>
- 3- La revue du produit (product review) ARRL: Ten-Tec; Argonaut V MF/HF Transceiver Model 516; Apr 2003
- 4- CQ Magazine mars 2003, pages 32 et suivantes
<http://hamcall.net/cqcgil/?res=l&yr=2003&mo=03&pg=004&nam=DEMO>

C'est un appareil que je recommande fortement, et une compagnie responsable et à l'écoute de leurs clients.

J'ai possédé un appareil Ten-tec pendant plus de 15 ans et j'ai fait des milliers de contacts sans aucun problème d'aucune sorte. Le goût du changement et des gadgets qui me semblaient utiles pour l'opération et qui étaient manquants dans mon Argosy, m'ont fait me tourner vers les produits Japonais. Mon expérience passée, me ferait revenir à cette compagnie sans hésitations.

Bonne réflexion.

73 Michel VE2TH/QRp

CARNAVAL DE QUÉBEC—BOUGIE

Par Gilles VA2CG

Vente de la bougie le samedi 13 janvier 2007

Bonjour à tous,

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de représenter le club dans le cadre de l'activité de la vente de la Bougie pour l'édition 2007 du Carnaval de Québec.

Cette année, le comité de la bougie est en pleine restructuration pour la vente du produit.

La vente aura lieu du samedi 13 janvier au dimanche 21 janvier 2007. Par ailleurs j'aurais besoin de vos services pour combler les demandes de communication pour les bonhommeries et l'exécutif de la bougie le samedi 13 janvier prochain.

Donc pour les personnes intéressées, veuillez entrer en contact avec moi pour me donner vos disponibilités.

73, Gilles
VA2CG
Président du comité radioamateur
Carnaval de Québec
va2cg@videotron.ca
663-4875



Radioworld
Amateur - Avionic - CB's - FRS - GPS - Marine - Scanners - Shortwave Radios
Pour Service en Français
Pierre Mainville
sans frais
866-666-8600
4335 Steeles Ave. West
Toronto, ON Canada M3N 1V7
www.radioworld.ca
Phone: (416) 667-1000
Fax: (416) 667-9995
email: sales@radioworld.ca

BRICOLAGE D'ANTENNE — LA SUITE

Par Michel VE2TH

Remarquez que si vous possédez un autre sorte de balun ou centre d'antenne, ça fait tout aussi bien l'affaire. C'est pour cette raison d'ailleurs que je mentionnais plus haut dans le texte publié dans la dernière édition de la revue Circuit, qu'il ne faut oublier d'y installer un oeillet justement dans le but d'y accrocher un tel centre d'antenne.

Voici en vue rapprochée le même centre d'antenne :

Finalement à l'autre bout, près du sous sol, une soixantaine de pieds plus loin, l'autre coudre de tuyau d'abs sortant de terre et dans lequel mon câble coaxiale arrive pour finalement monter à la fenêtre du coin radio.

Au grand total j'ai 100 pieds = 30 mètres de RG-8X mais j'aurai très bien pu mettre un RG-213-U.

Voilà en résumé, un mât d'antenne facile à concevoir, avec des matériaux vendus dans toutes les bonnes quincailleries, et le prix est à la portée de tous. Une installation faite de façon « sécuritaire » les deux pieds au sol. Une installation qu'on peut modifier à son goût en ajoutant d'autres fils pour d'autres bandes. On peut augmenter la quantité de nos bandes préférés en y insérant par exemple des bobines ou des « traps » et aller jusqu'à 6 et même 8 bandes à la fois.

De là l'importance d'avoir un mât qui se baisse à volonté, parce qu'on aura à le faire plusieurs fois pour l'ajustement de chacune des bandes afin d'obtenir un TOS (SWR) taux d'onde stationnaire satisfaisant.

Ne vous en faites pas lorsque vous avez monté votre mât de le voir croche dans le haut, c'est du PVC mais il redeviendra droit lorsque vous y fixerez vos fils. Pour se faire, au début, ça prendra l'aide de quelqu'un. Par la suite avec l'habitude on le fait tout seul. Les bouts de chacun des fils sont fixés à des isolateurs de porcelaine ou de téflon, et par la suite à ces mêmes isolateurs on y fixe généralement une corde de nylon.

Le fil servant au coupe bordure d'une grosseur de .080 est un excellent fil solide pour ce genre de travail et est peu dispendieux. Les résultats maintenant, est-ce que ça fonctionne bien ? Oui et pour le taux d'onde stationnaire, et pour les contacts établis. Depuis des années que j'utilise ce système, j'ai des centaines de QSO's de faits et j'en fait tous les jours, surtout en dx mais aussi au local (USA), même en période de creux solaire comme actuellement.



Les images valent mille mots:



Voilà pour une solution simple qui plaira sûrement à plusieurs qui peut-être se privaient de faire leur hobby.

73, et au plaisir de vous rencontrer sur l'air

Michel Boissonnault VE2TH



VITROPLUS Ziebart
VITRES • ACCESSOIRES • PROTECTION • ESTHÉTIQUE

André Lapointe
Propriétaire

3044, boul. du Jardin
Charlesbourg (Québec) G1G 3Y7
www.vitroplus-charlesbourg.qc.ca



Tél: 418-622-4119
Fax: 418-622-3855
Cell: 418-569-1144

Le service avant tout !

LES CONCOURS EN RADIO AMATEUR (20)

Par Serge VE2AWR

(suite du no. 19)

Le « ARRL 10M. »

Ce concours est organisé par l'ARRL (American Radio Relay League).

Date du concours 2006 :

9 décembre 0000Z au

10 décembre 2359Z

Temps maximum d'opération :

36 heures sur les 48 heures possibles, avec périodes d'arrêt d'un minimum de 30 minutes chacune

Objectif :

Contacter toute station sur la bande de 10 mètres (28.0 à 29.7 MHz) seulement

Modes :

CW et modes phonie (AM, FM, SSB)

Bande : 10 mètres

Contacts :

Une fois par mode

Échange :

Rapport de signal (RS ou RST). En plus, les stations du Canada et des USA donnent l'abréviation de leur province ou de leur état (pour le Québec : QC), tandis que les autres stations donnent un numéro de contact séquentiel. Les stations « maritime-mobile » donnent leur zone ITU.

Multiplicateurs :

Provinces canadiennes, états américains, pays mondiaux, zones ITU

Réf. :

<http://www.arrl.org/contests>

(Suite au prochain numéro de Circuit)



LES BALISES DE DÉTRESSE

Par Michel VE2TH

Les balises utilitaires ou de détresse, vous connaissez ? les ELT, EPIRB etc... Ce sont des balises de détresse qui peuvent être utilisés seulement par les bateaux, les aéronefs et même les piétons, tel que ceux qui font de la randonnée en pleine nature, ski de fond etc...

Elles sont classées en trois (3) catégories distinctes.

Elles ont toutes la même fonction et le même but, alerter les autorités en cas de détresse, afin de faciliter la tâche des équipes de Recherches & Sauvetage.

Les trois (3) types de balises leur définition et usage sont:

1- "EPIRB" Emergency Position Indicating Radio Beacon: utilisée par la navigation Maritime

2- "ELT" Emergency Locating Transmitter: utilisé par l'Aviation

3- "PLB" Personal Locator Beacon Utilisé par une ou plusieurs (groupe) personnes lors de randonnées en forêt ou ski de fond etc...

1- EPIRB, Emergency Position Indicating Radio Beacon, c'est le terme employé pour ces balises de détresses utilisées sur les bateaux, cargos, etc....etc...

Il y en a 2 types, c'est à dire l'ancien modèle faisant encore parti intégrante de l'équipement de secours à bord des navires. Il peut transmettre un signal analogique sur la fréquence de 121.5 MHz (aviation)

L'autre type, le plus récent, peut transmettre un code d'identification numérique sur la fréquence de 406 MHz et un court signal sur 121.5 MHz

Ils sont subdivisés en 2 autres catégories selon qu'ils sont activés manuellement ou automatiquement.

L'activation automatique est enclenchée lorsqu'elle est enlevée de son support avec l'aide d'une décharge hydrostatique. Lorsque envoyé à l'eau, le mécanisme se déclenche à une profondeur de 3 à 10 pieds et la balise en remontant à la surface est automatiquement activée.

L'avantage de la fréquence de 406 MHz est que ce signal est automatiquement détecté par une série de satellites géostationnaires. Ce qui veut dire qu'un très bref signal émis accidentellement peut générer une fausse alerte. Donc il est bien recommandé de suivre les instructions du manufacturier, le guide et les procédures à la lettre lorsqu'on effectue des tests de vérification de fonctionnement.

Une autre catégorie "B" (ou mini B) l'activation se fait manuellement seulement, et même si elles fonctionnent avec les satellites (LEO) à orbites basses, elles ne travaillent pas aussi bien en terme de fiabilité que celles à 406 MHz.

En passant ces satellites à basses orbites (leo) sont géostationnaires et ce sont eux qui donnent l'alerte pour 85% de la couverture du globe.

Avec ce nouveau système la plupart des fausses alertes peuvent être résolues par un simple appel téléphonique, tandis que chaque fausse alerte sur 121.5 MHz doit être trouvée manuellement (direction finder).

Toutes ces raisons et bien d'autres ont décidé l'organisme "International Cospas-Sarsat Program" à éliminer complètement les alertes sur satellites à la fréquence de #121.5 MHz à partir du 1er février 2009.

Après cette date seules celles utilisant la fréquence de 406 MHz seront utilisées.

ELT" Emergency Locator Transmitter

Ce furent les premières balises d'urgence à être développé pour l'aviation sur des fréquences de 121.5 & 243 MHz.

Le Cospas-Sarsat System a été développé pour fournir une meilleure source de réception de ces petits signaux et également pour avoir une source instantanée de localisation pour chaque activation.

Avec la vieille génération de ELT à 121.5 Mhz (ENVIRON 170,000 EN USAGE ENCORE ACTUELLEMENT) il a été prouvé qu'ils sont hautement ineffectifs et qu'ils sont responsables de 97% des fausses alertes. Ils s'activent de la bonne façon seulement dans 12% des écrasements et n'ont aucune données d'identification.

Pour corriger ce grave problème, de nouveaux ELT à 406 MHz sont de plus en plus mis en service avec le système satellite COSPAS-SARSAT et ils réduisent drastiquement les fausses alertes pour les équipes de recherche & sauvetage. (SAR) (Search & Rescue)

Ils ont un taux de succès très élevé en cas d'accident et diminuent considérablement le temps requis pour se rendre sur les lieux ou sont les victimes d'accident avec une moyenne de 6 heures.

"PLB" Personal Locator Beacon

Ce petit appareil, est destiné à être transporté par des personnes à pieds en expédition (trekking ou Backpacking) en forêt etc...etc...

Ils fonctionnent exclusivement sur 406 MHz par satellite. Ils ont aussi la possibilité d'émettre sur 121.5MHz, ce qui accélère les recherches des équipes qui peuvent les trouver dans un rayon de 2 à 3 milles. Les plus récents modèles permettent aussi à un signal GPS d'être intégré dans le signal de détresse ce qui augmente considérablement la précision de l'endroit à 100 mètres (300 pieds) environ.

Ces nouveaux systèmes de balises étaient autorisés seulement en Alaska avant le 1er juillet 2003 et le sont partout à la grandeur des États Unis depuis le 1er juillet 2003. L'Alaska a servi de terrain d'essai depuis mars

1995 avec près de 400 vies de sauvées avec seulement quelques fausses alertes.

Le succès de ce programme a sûrement pavé la voie à l'usage national de ces balises.

Pour plus d'informations sur ces merveilles de technologie et surtout sur la réglementation et l'usage vous pouvez consulter les documents d'Industrie Canada au site suivant:

<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/fr/sf01064f.html>

<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/vwapj/cnr187.PDF/> \$ FILE/cnr187.PDF

Je me demande si les amateurs de chasse & pêche sont au courant de cette grande utilité. Les salons de chasse & pêche ont-ils de l'information là dessus ?

Il me semble que lorsque quelqu'un est perdu en forêt c'est toujours un drame et une corvée que de faire des recherches. Il serait si simple pourtant pour les gens étant appelés à aller en forêt de se munir de cet outil indispensable en cas d'urgence, et Dieu sait qu'il peut se produire toute sorte de choses en expédition nature.

PLB PERSONAL LOCATOR BEACON.....

J'ai pris des informations auprès d'Industrie Canada sur l'utilisation et l'usage de telles balises ainsi que sur la réglementation, pour ceux qui voudraient s'en procurer et les apporter avec eux lors de leurs randonnées en forêts ou lors de voyage de pêche & de chasse.

Joel Potvin
Service à la clientèle Strategis
Industrie Canada
803-280 rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 5G8
Tél. : (613) 954-5031
Fax : (613) 954-2340
Tél. sans frais : 1-800-328-6189
ATS: 1-866-694-8389
Courrier électronique : strategis@ic.gc.ca
<http://strategis.ic.gc.ca>
----- Requête du client (2005-04-05) -----
(PLB) Personal Locator Beacon

Bonjour, j'aimerais pêche les conditions pour avoir en ma possession une balise de localisation personnel, (PLB Personal Locator Beacon) ainsi que la réglementation à ce sujet.
Merci

Voici la réponse à ce sujet:

Michel Boissonnault,

La présente fait suite à votre demande de renseignements ci-dessous.

Il n'existe aucune restriction relative à la possession d'une balise de localisation personnelle (BLP) au Canada. Toute personne risquant de se retrouver dans une situation mettant sa vie en danger peut se munir d'un PLB.

Cependant, le fonctionnement de ces appareils dans des situations n'étant pas considérés comme une menace à la vie peut faire l'objet d'une poursuite. Il faut donc faire preuve de jugement avant d'utiliser de tels dispositifs (voir l'article de loi ci-dessous).

Loi sur la radiocommunication

9. (1) Il est interdit :

a) d'envoyer, d'émettre ou de faire envoyer ou émettre, sciemment, un signal de détresse ou un message, appel ou radiogramme de quelque nature, faux ou frauduleux;

b) sans excuse légitime, de gêner ou d'entraver la radiocommunication;

10. (1) Commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, dans le cas d'une personne physique, une amende maximale de cinq mille dollars et un emprisonnement maximal d'un an, ou l'une de ces peines, ou, dans le cas d'une personne morale, une amende maximale de vingt-cinq mille dollars quiconque, selon le cas :

*a) contrevient à l'article 4 ou aux alinéas 9(1)a) ou b);+

Ces appareils sont exempts de l'autorisation selon les normes suivantes:

Liste des normes applicables au matériel radio exempté de licence

(http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/fr/h_sf01341f.html)

CNR-187 - Radiobalises de localisation des sinistres, radiobalises de secours, et balises de localisation personnelles

(<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/fr/sf01064f.html>)

Bien à vous,

Joël Potvin

Service à la clientèle Strategis

Industrie Canada

Voilà pour des informations claires & précises.

J'espère que ces informations vous aideront dans le futur si vous avez un choix à faire

73 Michel VE2TH

Par Michel VE2TH

PYLÔNES ET SUSCEPTIBILITÉ ELECTROMAGNÉTIQUE

Pour continuer dans le même ordre d'idées, c'est à dire toutes les formes d'interférences, vous avez entendu parlé de pylônes ou tout simplement d'antennes, et du brouhaha que ça cause dans certains cas (pensez à l'affaire PXP).

En ce 21ième siècle, avec la technologie de plus en plus poussée, qui nous emmène toutes sortes de gadgets, on dirait que la nouvelle mode tend à prendre place. Pas beaucoup encore par ici mais sans faire mon oiseau de malheur, ça s'en vient. C'est comme le reste. Tout finit un jour ou l'autre par nous rattraper !!!! et je ne suis pas pessimiste, loin de là. Pensez aux radiations des cellulaires dont on entend parler, et croyez moi si jamais ça passe par la tête de vos voisins de penser que ça peut être dangereux pour leur santé on est pas sorti du bois!!!!

Problèmes courant aux USA et en Europe.

"LES PYLÔNES"

Que vous soyez au courant ou non prenez donc le temps de lire et même de "conserver" l'intéressant document d'Industrie Canada intitulé:

LES MUNICIPALITÉS CANADIENNES ET LA RÉGLEMENTATION DES ANTENNES RADIO ET BATIS D'ANTENNES

Téléchargeable en format PDF, document de 83 pages!!! en Français en plus au site suivant:

[http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/vwapj/MUNI-F.PDF/\\$FILE/MUNI-F.PDF](http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insmt-gst.nsf/vwapj/MUNI-F.PDF/$FILE/MUNI-F.PDF)

Voilà pour les bâtis d'antennes. ça peut-être utile, ne serait-ce que comme culture personnelle.

Un autre gros problème qui s'en viens c'est la **SUSCEPTIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE**

Lisez un peu ce qui se passe aux USA avec le FCC surtout dans les grosses villes ou les gros centres urbains.

Regardez en Europe également.

Tellement que l'ARRL a mis à la disposition des amateurs une formule avec textes explicatifs s'intitulant:

Feuille de travail (worksheet) pour évaluer votre station.

4 pages en format PDF téléchargeable sur le lien suivant: http://www.arrl.org/tis/info/pdf/rfex1_2.pdf

Pour avoir vraiment de très bonnes explications sur le sujet, c'est encore une fois en Europe qu'on peut retrouver de l'information vraiment très pertinente.

Beaucoup d'amateurs connaissent John Devoldere ON4UN et ses écrits tel que son dernier bouquin LOW BAND DX'ING.

Ce problème n'est pas nouveau. John ON4UN ainsi que l'UBA Union Belge des Radioamateurs en fait mention dans un document de 20 pages téléchargeable en format PDF au lien suivant:

<http://www.uba.be/dossiers/pdf/antennes-sante.pdf>

Je vous ferai remarquer que c'est une réglementation existante en Belgique,

Je vous ferai remarquer également que les explications sont excellentes et très facile à comprendre.

Un jour, comme plusieurs pays Européens, nous devrons peut-être aussi satisfaire aux règles relatives à l'Urbanisme et aussi aux règles concernant l'influence du rayonnement RF sur le corps humain.

Bonne lecture, soyez vigilant et prêt.

73 Michel VE2TH

LES ANNIVERSAIRES DE DÉCEMBRE

VE2GGX	Guillot, Georges	12-11
VE2GHO	Trépanier, Gaétan	12-13
EOC001	Mercier, Sylvie	12-21
VE2AXU	Landry, Raymond	12-21
VE2MBC	Bouchard, Marcel	12-23
VE2RH	Boissonnault, Georgette	12-23
VE2SPF	Fiset, Sonya	12-23
VA2SVX	Péloquin, Jean	12-27
VA2DUG	Dugal, Louise	12-27



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE ACTIVITÉ POUR LE TEMPS DES FÊTES?

Le club participe les **15 et 16** décembre à une expérience originale, divertissante et facilement accessible !!!



Dans une ambiance remplie d'humour et de franche camaraderie, l'Opération Nez rouge met à votre portée l'occasion de resserrer vos liens entre collègues tout en contribuant à la sécurité routière. Pour ce faire, vous n'avez qu'à former un groupe de raccompagnateurs (min.5 équipes de trois) et partir à l'aventure!

L'expérience vous intéresse? Rien de plus simple! Veuillez communiquer avec la personne responsable du **CRAQ** pour obtenir de plus amples informations et pour donner votre nom.



Personne responsable : **VA2MKS Jean-Claude**

Tél : 821-9633

Adresse courriel : va2mks@videotron.ca



ON VOUS ATTEND!!!



MERCI À NOS COMMANDITAIRES!!!

Députée de Québec, Madame Christiane Gagnon

Radio-Onde, Stéphane Montpetit VE2SG, 418-527-6414

Électro Mike inc., Simon Pagé, 1375 boul. Charest Ouest, Québec QC G1N 2E7, 418-681-4138

Graphica Impression Itée, 2065 rue Jean-Talon Sud, Ste-Foy QC G1N 2G1, 418-527-9222

Oricom Internet inc., 400 rue Nolin, suite 150, Vanier QC G1M 1E7, 418-683-4557

Produits électroniques Elkel Itée (André Falardeau VE2TRZ), 2575 rue Girard, Trois-Rivières QC G8Z 2M3, 819-378-5457

BDSQL.COM (Daniel Beaubien VE2JTC), 54, 5e Avenue, St-Gabriel-de-Valcartier QC G0A 4S0

Publicité Méritas enr., 3325 chemin Ste-Foy, Ste-Foy QC G1X 1S4, 418-653-3355

Radioworld Inc. (Pierre Mainville VA3PM), 4335 Stellas Ave West, Toronto ON M3N 1V7, 416-667-1000

Hamantenna, Pascal Carrier VE2WHZ, C.P. 151 Amos, Québec J9T 3A6

Marché d'alimentation et abattoir Vallée, 619, Principale St-Elzéar, Québec G0S 2J0, 418-387-2570

Mario Mercier, VE2MEW

Coordonnateur de l'option des
télécommunications

Collège de Limoilou

1300, 8e Avenue

Québec, Québec

G1L 5L5, (418) 647-6600 poste 6689



★

PUBLICITÉ

MéRiTAS

enr.

Articles publicitaires
Graphisme • Imprimerie • Sérigraphie
Boutons de revers • T-shirts • Macarons

Trophées • Plaques • Médailles
Gravure par ordinateur

Louiselle Bélanger
Propriétaire

Tél.: (418) 653-3355
Fax: (418) 653-0258

3325, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1X 1S4
pub.meritas@videotron.ca